

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

**FINANCIAL STATEMENTS
ÉTATS FINANCIERS**

**AUGUST 31, 2024
31 AOÛT 2024**

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

TABLE OF CONTENT

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE	
Independent Auditor's Report	1	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of Operations	5	État des résultats
Statement of Changes in Net Assets	6	État de l'évolution de l'actif net
Statement of Financial Position	7	État de la situation financière
Statement of Cash Flows	8	État des flux de trésorerie
Notes to the Financial Statements	9	Notes complémentaires
Schedule 1 – Canadian Heritage Contributions and Direct Expenses	19	Annexe 1 – Contributions et dépenses directes du Patrimoine canadien

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members of the
Community Radio Fund of Canada Inc.

Opinion

We have audited the financial statements of the Community Radio Fund of Canada Inc. (the “Fund”), which comprise the statement of financial position as at August 31, 2024, and the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Fund as at August 31, 2024, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report. We are independent of the Fund in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Fonds canadien de la radio communautaire Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds canadien de la radio communautaire Inc. (le « Fonds »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et les autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 août 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

 MOORE
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Fund's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Fund or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Fund's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements (continued)

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Fund's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements (continued)

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Fund's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Fund to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.



Chartered Professional Accountants, Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario
November 7, 2024

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 7 novembre 2024

Marcil Lavallée

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

STATEMENT OF OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED AUGUST 31, 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

5

	2024	2023	
PROGRAM ACTIVITIES	ACTIVITÉS LIÉES AUX PROGRAMMES		
Revenue from Canadian content development (CCD) contributions (Note 5)	\$ 1,431,930	\$ 1,477,554	Produits de contributions au titre du développement du contenu canadien (DCC) (note 5)
Program expenses pertaining to CCD	1,431,930	1,477,554	Charges de programmes liées au DCC
	-	-	
Canadian Heritage contributions (Schedule 1)	2,358,360	2,457,133	Contributions du Patrimoine canadien (annexe 1)
Direct project expenses (Schedule 1)	1,734,695	1,975,838	Charges directes de projets (annexe 1)
	623,665	481,295	
Sirius XM Canada Inc. contributions	357,549	-	Contributions de Sirius XM Canada Inc.
Direct project expenses	294,491	-	Charges directes de projets
	63,058	-	
	686,723	481,295	
OPERATING ACTIVITIES	ACTIVITÉS LIÉES AUX OPÉRATIONS		
Revenue from Canadian content development (CCD) contributions	227,240	268,423	Produits de contributions au titre du développement du contenu canadien (DCC)
Operating expenses	Charges de fonctionnement		
Salaries and benefits	634,380	549,652	Salaires et avantages sociaux
Meeting and travel expenses	70,469	44,572	Frais de réunion et de déplacement
Consultant fees	57,700	26,724	Honoraires des consultants
Website	41,276	21,307	Site Web
Rent	24,077	29,199	Loyer
Telecommunications	19,427	20,302	Télécommunications
Office expenses	13,073	24,244	Frais de bureau
Insurance	11,153	7,332	Assurances
Professional and accounting fees	41,762	25,455	Honoraires professionnels et de comptabilité
Amortization of capital assets	646	931	Amortissement des immobilisations
	913,963	749,718	
	-	-	
OTHER REVENUES	AUTRES PRODUITS		
Unrealized gain on investment	316,496	126,427	Gain non réalisé sur investissement
Investment income net of management fees of \$35,853	390,430	289,296	Produits d'investissement nets des frais de gestion de 35 853 \$
	706,926	415,723	
EXCESS OF REVENUES OVER EXPENSES	\$ 706,926	\$ 415,723	EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

**STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS
FOR THE YEAR ENDED AUGUST 31, 2024**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024**

6

	Unrestricted/ Non affecté		Internal Reserve/ Réserve interne (Note 7)	2024 Total	2023 Total	
BALANCE, BEGINNING OF YEAR	\$ 302,598	\$ 350,000	\$ 652,598	\$ 236,875		SOLDE AU DÉBUT
Excess (deficiency) of revenues over expenses		706,926	-	706,926	415,723	Excédent des produits sur les charges
Interfund transfer (Note 7)		-	-	-	-	Virement interfonds (note 7)
BALANCE, END OF YEAR	\$ 1,009,524	\$ 350,000	\$ 1,359,524	\$ 652,598		SOLDE À LA FIN

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

AUGUST 31, 2024

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 AOÛT 2024

7

	2024	2023	
ASSETS			ACTIF
CURRENT ASSETS			ACTIF À COURT TERME
Cash and cash equivalents	\$ 2,911,619	\$ 2,527,529	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Guaranteed investment certificates, 5.2% and 5.26%, maturing between September 2024 and July 2025	7,000,000	6,070,000	Certificats de placement garantis, 4,5 % et 5,35 %, échéant entre septembre 2024 et juillet 2025
Contributions receivable	306,679	615,493	Contributions à recevoir
Prepaid expenses	6,166	3,328	Frais payés d'avance
Accrued interest	198,798	131,923	Intérêts courus
	10,423,262	9,348,273	
CAPITAL ASSETS (Note 3)	1,597	2,243	IMMOBILISATIONS (note 3)
INVESTMENT (Note 4)	3,426,497	3,073,107	INVESTISSEMENT (note 4)
ADVANCE RECEIVABLE FROM THE COMMUNITY RADIO FOUNDATION OF CANADA, without interest (Note 10)	-	60,803	AVANCE À RECEVOIR DE LA FONDATION DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE DU CANADA, sans intérêt (note 10)
	3,428,094	3,136,153	
	\$ 13,851,356	\$ 12,484,426	
LIABILITIES			PASSIF
CURRENT LIABILITIES			PASSIF À COURT TERME
Accounts payable	\$ 23,497	\$ 30,618	Créditeurs
Advance payable to the Community Radio Foundation of Canada, without interest (Note 10)	37,879	-	Avance à payer à la Fondation de la radio communautaire du Canada, sans intérêt (note 10)
Deferred CCD contributions (Note 5)	10,219,014	9,733,834	Contributions reportées DCC (note 5)
Other deferred contributions (Note 6)	2,211,442	2,067,376	Autres contributions reportées (note 6)
	12,491,832	11,831,828	
NET ASSETS			ACTIF NET
Unrestricted	1,009,524	302,598	Non affecté
Internal Reserve (Note 7)	350,000	350,000	Réserve interne (note 7)
	1,359,524	652,598	
	\$ 13,851,356	\$ 12,484,426	

ON BEHALF OF THE BOARD

Director, Melissa McAvoy, administrateur

AU NOM DU CONSEIL

Director, S.A. Hines, administrateur

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED AUGUST 31, 2024

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

8

	2024	2023	
OPERATING ACTIVITIES	ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excess of revenues over expenses	\$ 706,926	\$ 415,723	Excédent des produits sur les charges
Adjustments for:			Ajustements pour :
Amortization of capital assets	646	931	Amortissement des immobilisations
Unrealized gain on investment	(316,496)	(126,427)	Gain non réalisé sur l'investissement
	391,076	290,227	
Net change in non-cash items related to operating activities (Note 8)	959,908	554,757	Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)
	1,350,984	844,984	
INVESTING ACTIVITIES	ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition of guaranteed investment certificates	(930,000)	(3,313,800)	Acquisition de certificats de placement garantis
Net change in investment	(36,894)	(50,577)	Changement net dans l'investissement
	(966,894)	(3,364,377)	
INCREASE (DECREASE) IN CASH AND CASH EQUIVALENTS	384,090	(2,519,393)	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR	2,527,529	5,046,922	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT
CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR	\$ 2,911,619	\$ 2,527,529	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN

Cash and cash equivalents consist of cash.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AUGUST 31, 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

9

1. STATUTE AND NATURE OF OPERATIONS

The Community Radio Fund of Canada Inc. (CRFC) is a not-for-profit organization that receives and distributes funds geared toward the development and sustainability of local community radio broadcasting in Canada. It provides the campus and community sector with the necessary resources to continue providing local programming and community access, as well as to develop and enrich this vital component of the Canadian broadcasting system.

The Fund is a not-for-profit organization incorporated under the Canada Not-for-Profit Corporations Act and, as such, is exempt from income tax.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The Fund applies Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Use of estimates

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and the reported amounts of revenues and expenses for the periods covered. Actual results may differ from the estimates. The main estimates relate to the impairment of financial assets.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds canadien de la radio communautaire Inc. (FCRC) est un organisme sans but lucratif qui reçoit et distribue des fonds pour le développement et le maintien de la programmation locale dans les radios communautaires au Canada. Il fournit au secteur de la radio étudiante et communautaire les ressources susceptibles de promouvoir la programmation locale et l'accès communautaire ainsi que le développement et l'enrichissement de ce secteur essentiel du réseau de radiodiffusion canadien.

Le Fonds est un organisme sans but lucratif incorporé en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et, à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Fonds applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers.

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AUGUST 31, 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

10

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Revenue recognition and contributions receivable

The Fund follows the deferral method of accounting for its programs' contributions and other restricted grants and contributions. Revenue is recognized only when the expenditures related to the revenue source have been incurred in a year and the amount was received or collection is reasonably assured. Otherwise, such revenue is deferred until the related expenditures have been incurred.

Contributions related to operations are recorded in the year to which they relate.

Interest revenue and investment income are recognized when earned.

In-kind contributions

In-kind contributions are recorded when they are used in the normal course of the Fund's operations and when a fair value can be reasonably estimated.

Cash and cash equivalents

The Fund's policy is to present bank balances and term deposits that are redeemable or with a maturing period of three months or less from the date of acquisition under cash and cash equivalents.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits et contributions à recevoir

Le Fonds comptabilise ses produits provenant des contributions liées aux programmes et autres subventions et contributions affectées selon la méthode du report. Les produits sont constatés uniquement lorsque les charges liées à la source des produits ont été engagées au cours de l'exercice et que le montant a été reçu ou que l'encaissement est raisonnablement assuré. Autrement, ils sont reportés et constatés lorsque les charges connexes ont été engagées.

Les contributions liées aux opérations sont constatées à titre de produit dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits d'intérêts et les revenus d'investissement sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Contributions en nature

Le Fonds comptabilise les contributions en nature lorsque celles-ci sont utilisées dans le cadre du fonctionnement courant du Fonds et lorsque la juste valeur des contributions peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme encaissables dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AUGUST 31, 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

11

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Capital assets

Capital assets are accounted for at cost. Amortization is calculated on their respective estimated useful life using the diminishing balance method at the following annual rates:

Computer equipment	33%
Office furniture	20%

Write-down of capital assets

When a capital asset no longer contributes to the Fund's ability to provide services, its carrying amount is written down to residual value, if any. The excess of its net carrying amount over any residual value is recognized as an expense in the statement of operations.

Financial instruments

Initial measurement

The Fund initially measures its financial assets and liabilities originated or exchanged in arm's length transactions at fair value. Financial assets and liabilities originated or exchanged in related party transactions, except for those that involve parties whose sole relationship with the Fund is in the capacity of management, are initially measured at cost.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Équipement informatique
Mobilier de bureau

Réduction de valeur des immobilisations

Le Fonds comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Le Fonds évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Fonds qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AUGUST 31, 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

12

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial instruments (continued)

Subsequent measurement

The Fund subsequently measures all its financial assets and liabilities at cost or amortized cost, except for investments in equity instruments that are quoted in an active market, which are measured at fair value. Changes in fair value of these financial instruments are recognized in operations in the period incurred.

Financial assets measured at amortized cost include cash and cash equivalents, guaranteed investment certificates, contributions receivable and accrued interest receivable. Advance receivable from the Community Radio Foundation of Canada is recognized at cost.

Financial assets measured at fair value includes investment.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

Le Fonds évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des certificats de placement garantis, des contributions à recevoir et des intérêts courus à recevoir. L'avance à recevoir de la Fondation de la Radio communautaire du Canada est comptabilisée au coût.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent de l'investissement.

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AUGUST 31, 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

13

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Impairment

For financial assets measured at cost or amortized cost, the Fund determines whether there are indications of possible impairment. When there is an indication of impairment, and the Fund determines that a significant adverse change has occurred during the period in the expected timing or amount of future cash flows, a write-down is recognized in operations. A previously recognized impairment loss may be reversed to the extent of the improvement. The carrying amount of the financial asset may not be greater than the amount that would have been reported at the date of the reversal had the impairment not been recognized previously. The amount of the reversal is recognized in operations.

Transaction costs

Transaction costs attributable to financial instruments subsequently measured at fair value and to those originated or exchanged in a related party transaction are recognized in operations in the period incurred. Transaction costs related to financial instruments originated or exchanged in an arm's length transaction that are subsequently measured at cost or amortized cost are recognized in the original cost of the instrument. When the instrument is measured at amortized cost, transaction costs are recognized in operations over the life of the instrument using the straight-line method.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Fonds détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Fonds détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AUGUST 31, 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

14

3. CAPITAL ASSETS

3. IMMOBILISATIONS

	Cost/ Coût	Accumulated Amortization/ Amortissement cumulé	2024	2023	
Computer equipment	\$ 12,185	\$ 11,196	\$ 989	\$ 1,483	Équipement informatique
Office furniture	6,085	5,477	608	760	Mobilier de bureau
	\$ 18,270	\$ 16,673	\$ 1,597	\$ 2,243	

4. INVESTMENT

4. INVESTISSEMENT

	2024	2023	
Cash and cash equivalents	\$ 7,255	\$ 1,107	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Fixed income securities	415,923	231,753	Titres à revenu fixe
Equity funds and ETFs	3,003,319	2,840,247	Fonds d'action et FNBs
	\$ 3,426,497	\$ 3,073,107	

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AUGUST 31, 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

15

5. DEFERRED CCD CONTRIBUTIONS

5. CONTRIBUTIONS REPORTÉES DCC

	2024	2023	
Balance, beginning of year	\$ 9,733,834	\$ 9,058,342	Solde au début
Plus: Amount granted in the year	2,144,350	2,421,469	Plus : montant octroyé au cours de l'exercice
Less: Amount recognized as program revenue in the year	(1,431,930)	(1,477,554)	Moins : montant constaté à titre de produit alloué aux programmes de l'exercice
Less: Amount recognized as operation revenue in the year	(227,240)	(268,423)	Moins : montant constaté à titre de produit alloué aux opérations de l'exercice
Balance, end of year	\$ 10,219,014	\$ 9,733,834	Solde à la fin

The Fund has already committed amounts for projects over the next year under the following programs, which will reduce the deferred contributions' balance as of August 31, 2025.

Le Fonds a déjà pris des engagements de contribution à des projets pour le prochain exercice selon les programmes suivants. Ceux-ci viendront réduire le solde des contributions reportées au 31 août 2025.

	2025	2026	
Radiometers 2022-2023	\$ 5,250	\$ -	Radiomètres 2022-2023
Radiometers 2023-2024	213,321	-	Radiomètres 2023-2024
Radiometers 2024-2025	1,254,932	-	Radiomètres 2024-2025
Special projects associations 2023-2024	33,750	-	Projets spéciaux associations 2023-2024
Special projects associations 2024-2025	150,000	-	Projets spéciaux associations 2024-2025
	\$ 1,657,253	\$ -	

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AUGUST 31, 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

16

6. OTHER DEFERRED CONTRIBUTIONS

6. AUTRES CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2024	2023	
Balance, beginning of year	\$ 2,067,376	\$ 1,480,500	Solde au début
Plus: Amount granted in the year	2,502,426	3,044,009	Plus : montant octroyé au cours de l'exercice
Less: Amount recognized as program revenue in the year	(2,358,360)	(2,457,133)	Moins : montant constaté à titre de produit alloué aux programmes de l'exercice
Balance, end of year	\$ 2,211,442	\$ 2,067,376	Solde à la fin

Other deferred contributions are detailed as follows:

Les autres contributions reportées se détaillent comme suit :

	2024	2023	
Department of Canadian Heritage			Ministère du Patrimoine canadien
- Local Journalism Initiative	\$ 1,668,991	\$ 1,467,376	- Initiative de journalisme local
Sirius XM Canada Inc.			Sirius XM Canada Inc.
- Living Languages Initiative	542,451	600,000	- Initiative pour les langues vivantes
	\$ 2,211,442	\$ 2,067,376	

7. INTERNAL RESERVE

The Board of Directors allocated a total of \$350,000 for the creation of a contingency fund to cover the cost of eventual unforeseen expenses. The Fund may not use this Internal Reserve for any other purpose without prior Board approval.

7. RÉSERVE INTERNE

Le conseil d'administration a affecté un montant total de 350 000 \$ à la création d'un fonds de prévoyance afin de couvrir des charges éventuelles imprévues. Le Fonds ne peut utiliser cette réserve interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AUGUST 31, 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

17

8. NET CHANGE IN NON-CASH ITEMS RELATED TO OPERATING ACTIVITIES

8. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2024	2023	
Contributions receivable	\$ 308,814	\$ (591,714)	Contributions à recevoir
Prepaid expenses	(2,838)	(2,140)	Frais payés d'avance
Accrued interest receivable	(66,875)	(114,828)	Intérêts courus à recevoir
Advance from the Community Radio Foundation of Canada, without interest	98,682	(20,543)	Avance de la Fondation de la Radio communautaire du Canada, sans intérêt
Accounts payable	(7,121)	21,614	Créditeurs
Deferred CCD contributions	485,180	1,275,492	Contributions reportées DCC
Other deferred contributions	144,066	(13,124)	Autres contributions reportées
	\$ 959,908	\$ 554,757	

9. FINANCIAL INSTRUMENTS

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial asset will cause a financial loss for the Fund by failing to discharge an obligation. The Fund's credit risk is mainly related to contributions receivable.

The Fund provides credit to its clients in the normal course of its operations. It carries out, on a continuing basis, credit checks on its clients and maintains provisions for contingent credit losses which, once they materialize, are consistent with management's forecasts. The Fund does not normally require a guarantee. Approximately 92% of the total contributions receivable are to be received from one entity. The Fund considers that no risk arises from that situation.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait le Fonds à subir une perte financière. Le risque de crédit pour le Fonds est principalement lié aux contributions à recevoir.

Le Fonds consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Le Fonds n'exige généralement pas de caution. Environ 92 % du total des contributions à recevoir sont à recevoir d'une entité. Le Fonds évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AUGUST 31, 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

18

10. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Fund is related to the Community Radio Foundation of Canada ("the Foundation"). Even if the two organizations are governed by two distinct board of directors, they are currently managed by the same management. As of August 31, 2024, an advance is payable to the Foundation. There is therefore an economic interest between the two organizations.

11. CONTRACTUAL OBLIGATIONS

The commitment entered into by the Fund under a lease agreement for its office space totals \$20,976 for the next year.

12. CONTINGENCY

Other indemnification agreements

In the normal course of operations, the Fund signs agreements whereby funds are provided for the execution of projects which are subject to restrictions as to the use of the funds. The sponsors of these projects can execute an audit of the financial records of the Fund to ensure compliance with the projects' requirements. In the event that amounts to be reimbursed to the sponsor of a project are identified, the necessary adjustments will be recognized in the year they are identified.

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté à la Fondation de la Radio Communautaire du Canada (la « Fondation »). Bien que les deux organismes soient gouvernés par deux conseils d'administration distincts, les deux organismes sont présentement gérés par la même direction générale. En date du 31 août 2024, une avance est payable à la Fondation. Il y a donc un intérêt économique entre les deux entités.

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par le Fonds en vertu d'un bail pour sa place d'affaires totalise 20,976 \$ pour le prochain exercice.

12. ÉVENTUALITÉ

Montants octroyés en vertu d'entente

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables du Fonds pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

**SCHEDULE 1 - CANADIAN HERITAGE CONTRIBUTIONS
AND DIRECT EXPENSES**

AUGUST 31, 2024

**ANNEXE 1 - CONTRIBUTIONS DU PATRIMOINE CANADIEN
ET DÉPENSES DIRECTES**

31 AOÛT 2024

19

	2024	2023	
REVENUES	PRODUITS		
Local Journalism Initiative	\$ 2,358,360	\$ 2,457,133	Initiative de journalisme local
EXPENSES	CHARGES		
Direct project expenses	1,734,695	1,975,838	Charges directes de projet
Operating expenses			Charges de fonctionnement
Salaries and benefits	531,579	433,625	Salaires et avantages sociaux
Website	41,654	20,455	Site Web
Telecommunications	9,549	10,087	Télécommunications
Meeting and travel expenses	9,540	3,710	Frais de rencontre et de déplacement
Office expenses	6,441	6,783	Frais de bureau
Insurance	2,261	1,833	Assurances
Professional and accounting fees	22,641	4,802	Honoraires professionnels et de comptabilité
	623,665	481,295	
	2,358,360	2,457,133	
EXCESS OF REVENUES OVER EXPENSES	\$ -	\$ -	EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES